



Institut de la Providence
Ecole Fondamentale L.S.
Rue Sergent Sorlet, 23
1370 JODOIGNE

Projet d'établissement

Le projet d'établissement traduit les intentions pédagogiques de notre école en termes d'actions, de démarches, de procédés ou de méthodes. Il donne un aperçu de ce qui se passe dans nos classes.

Lors de nos concertations entre enseignants, il fait l'objet de discussions, de recherches et d'évaluations. Il est évalué chaque année, par le Conseil de Participation.

Il s'agit donc d'un portrait dynamique. Les exemples qui sont donnés ici sont loin d'être exhaustifs et varient d'une année à l'autre, d'un enseignant à l'autre, mais ont le mérite de mettre des images sur notre quotidien.

Nous illustrons ici les huit grands points du projet pédagogique, à savoir :

1. La construction des savoirs
2. L'évaluation
3. La continuité dans l'apprentissage
4. La différenciation des apprentissages
5. La formation d'enfants citoyens
6. L'animation religieuse
7. L'éducation physique
8. L'apprentissage du néerlandais

Lors de son arrivée à l'école, à 2 ans et demi, nous accueillons chaque enfant tel qu'il est, avec son vécu et son passé. Nous n'exigeons aucun niveau spécifique. Nous constatons qu'il envahit l'espace sans limite et découvre le monde essentiellement par le jeu et la manipulation (tirer, pousser, construire, enfiler, trier, ...)

Tout au long de l'année nous donnons des pistes pour l'aider à évoluer. Ne brûlons pas les étapes ... Laissons le temps aux enfants de jouer et de « s'ennuyer » pour leur permettre de faire de nouvelles découvertes, de nouveaux apprentissages. Ce n'est pas en tirant sur les fruits qu'on les fait mûrir !



1. La construction des savoirs

Par « construction des savoirs », il faut entendre « toutes les méthodes, les procédés qui placent l'enfant dans une position de recherche l'obligeant à reconstruire les connaissances pour se les approprier, par opposition aux autres moments où il est amené à écouter et comprendre. »

À l'école maternelle

L'enfant joue pour apprendre et découvrir. Il est perpétuellement invité à s'interroger, à vérifier ou à réexpliquer aux autres.

Au travers de l'entretien familial (langage photos par rapport au vécu), l'enfant est au centre des projets vécus au sein de la classe. Nous multiplions les procédés, utilisons du matériel varié, le milieu naturel, la bibliothèque de travail, etc.

L'aménagement des classes (différents coins à thème) facilite un travail régulier en ateliers et permet aux enfants d'acquérir petit à petit une autonomie. L'enfant se familiarise à notre méthode de lecture dès la 2^{ème} maternelle et fait « chanter » les Alphas en 3^{ème} maternelle.

A l'école primaire

En 1^{ère} et 2^e année, les enfants vivent régulièrement des petits projets au départ d'activités fonctionnelles et ludiques. Celles-ci sont construites de manière globale ou intégrées au départ ou à l'aide des savoirs et compétences antérieures. Des défis éveillent leur curiosité et leur esprit de recherche, seuls ou en groupes. Ils ont le temps de l'apprentissage et le droit à l'erreur.

En 3^e et en 4^e année, la curiosité de l'enfant est suscitée par un suivi de l'actualité et par des activités d'éveil stimulantes en relation avec son vécu. Des défis le placent, seul ou en groupe, en situation de recherche.

Les enfants sont invités à s'exprimer oralement lors d'élocutions. Ils partagent leurs idées et leurs compétences. L'erreur est permise et les démarches personnelles encouragées.

En 5^e et en 6^e année, des défis lancés à l'enfant le placent en situation de recherche, individuellement ou par groupe. Les élèves les plus rapides peuvent venir en aide aux autres en difficulté.

Les classes de mer (1^{ère} - 2^{ème} primaires), les classes vertes (3^{ème} – 4^{ème} primaires) et les classes Sport et Sciences (6^{ème} primaire) sont la source de nombreuses activités qui serviront de base aux apprentissages poursuivis en classe.



2. L'évaluation

L' « évaluation formative » désigne tous les outils et les moments de vie qui permettent à l'enfant de s'évaluer, de comprendre ses erreurs, de trouver des moyens adaptés pour progresser à son rythme ou selon ses difficultés vers les objectifs que l'enseignant lui a désignés.

L' « évaluation certificative », elle, désigne les moments situés en fin de séquence d'apprentissage et indique clairement à l'enfant s'il a réussi ou échoué dans l'objectif qui lui était fixé.

À l'école maternelle

Toutes nos évaluations sont formatives. L'enfant peut se tromper et recommencer ; on lui redit les consignes. Il compare son travail à celui des autres de manière positive et constructive.

Notre équipe met en place une feuille de route qui accompagne l'enfant tout au long de l'école maternelle. Cette évaluation se fait en concertation avec tous les intervenants.

A l'école primaire

En 1^{ère} et 2^e année, nous donnons le temps à l'enfant de progresser, en évitant des contrôles certificatifs trop fréquents.

Tout au long de l'année, le bulletin est conçu sous la forme d'une évaluation formative, sauf à la fin de la deuxième année où les épreuves sont certificatives et externes (examen diocésain).

En 3^e et en 4^e année, l'emploi de fichiers ou de jeux autocorrectifs et d'ouvrages de référence (dictionnaire, référentiel...) contribue à rendre l'enfant autonome et à corriger ses erreurs. Il est invité à employer son bon sens, à tenir compte de la réalité, à comprendre ce qu'il fait. La charte de classe l'incite à respecter l'autre dans sa différence et dans son rythme. L'enfant apprend aussi à s'auto évaluer et à ne pas se tromper sur lui-même.

En 5^e et en 6^e année, les enfants s'appuient sur les référents des années précédentes. Selon ce qu'ils n'ont pas compris, des remédiations sont organisées par petits groupes (depuis la première primaire). Des grilles d'autoévaluation sont employées pour permettre à l'enfant de se situer lors des différents apprentissages ponctuels.

Sur base de la charte de la classe, des mises au point régulent les problèmes relationnels qui peuvent survenir.

A la fin de la 6^e année, les épreuves sont certificatives et externes et débouchent sur l'obtention du Certificat d'Etude de Base. L'analyse des résultats aux différentes épreuves externes est une source de réflexion pour l'équipe éducative.



3. La continuité dans l'apprentissage

La « continuité dans l'apprentissage » désigne les moyens, les méthodes, les repères concrets qui permettent à l'enfant de se situer dans une continuité à travers son année scolaire, mais aussi à travers toute sa scolarité.

Elle crée un lien d'une année à l'autre, qui mènera l'enfant jusqu'à la porte de l'enseignement secondaire que nous souhaitons aussi en continuité avec l'enseignement fondamental.

À l'école maternelle

L'équipe éducative se concerta régulièrement pour sans cesse améliorer les activités et suivre l'évolution des enfants.

Des outils nombreux et variés, construits par l'enfant ou non, lui permettent de se créer des repères (fardes de chants, de pré-calcul, panneaux de référence, etc.)

Dès la 2^{ème} maternelle nous préparons les enfants à la lecture. « La Planète des Alphas », méthode ludique et sollicitant l'imaginaire des enfants, leur propose la découverte des lettres et des sons de notre alphabet à travers des personnages vivant sur la planète des « Alphas ».

Au sortir de la 3^e maternelle, dans le plaisir et sans forcer, les enfants comprennent et utilisent le principe d'association de lettres qui leur permet de commencer à lire.

A l'école primaire

Nous continuons bien entendu l'apprentissage de la lecture au travers de la même méthode. Les enfants n'ayant pas eu l'occasion de la suivre l'année précédente sont encadrés de manière spécifique dans des groupes restreints d'initiation à la méthode. L'apprentissage de la lecture étant facilité, nous pensons développer le plaisir de lire chez un maximum d'enfants et atteindre plus sûrement un niveau performant de lecture fonctionnelle.

A tous les niveaux, ce sont essentiellement les concertations entre professeurs qui permettent d'assurer la continuité des apprentissages à travers les années et les cycles.

Les enfants construisent généralement leurs documents de synthèse qu'ils emmènent avec eux l'année suivante (fardes, panneaux, etc.), ce qui permet de partir de leurs acquis pour progresser vers de nouvelles matières. Un référentiel a été créé par les enseignants pour accompagner l'enfant de la 4^{ème} à la 6^{ème} primaire.

4. La différenciation des apprentissages

La « différenciation des apprentissages » désigne l'ensemble des procédés et moyens que nous mettons en place tout au long de l'année, mais aussi à chaque instant de la journée afin d'adapter notre enseignement à chaque enfant selon son rythme, son point de vue, son type de compréhension, ses références, ses difficultés, etc.

À l'école maternelle

Les travaux en ateliers sont quotidiens ! Les enfants y travaillent selon leur niveau et à leur rythme. Le retour à la manipulation est constant. Les enfants sont invités à redire les consignes afin d'en vérifier leur bonne compréhension.

Dès la 3^e maternelle, les enfants apprennent à gérer leur temps et leur travail à travers des « contrats ».

A l'école primaire

En 1^{ère} et 2^e année, les enfants ont l'occasion de vivre des apprentissages différenciés lors d'ateliers ou de travaux dans des fichiers. Les enseignants veillent à établir des liens entre les différentes matières, de manière à développer les compétences des enfants. Les matières sont abordées à partir de situations diverses dans lesquelles les enfants sont mis en situation.

En 3^e et 4^e année, les enseignants veillent à différencier les activités de départ, en tenant compte des différents modes d'apprentissage propres à chacun : oral, auditif, visuel. Ils proposent des ateliers et des contrats aux enfants. Ils veillent à développer des compétences et différencient les modes d'approche des savoirs. Les enfants découvrent différents procédés de résolution des exercices qui leur sont proposés.

En 5^e et 6^e année, les enfants apprennent à se servir d'outils de référence et à acquérir de l'autonomie. L'approche des matières se veut toujours concrète. Des systèmes d'aide sont mis en place pour ceux qui en ont besoin : groupes de remédiation, travail en décloisonnement, activités corporelles spécifiques, aide des « plus forts » à ceux qui ont des difficultés, etc.

5. La formation d'enfants citoyens.

La formation « d'enfants citoyens » désigne tous les moyens et les moments que nous instituons dans nos classes afin de socialiser les enfants, de les ouvrir sur le monde, de leur donner le sens de l'autre et de la société, en ayant nous-mêmes le souci de les respecter dans leur dimension d'être humains ayant des droits, mais aussi des devoirs.

À l'école maternelle

Le dialogue avec les enfants est permanent. Les règles de vie et les sanctions sont construites avec eux. Ils apprennent au quotidien à vivre en groupe et à régler leurs différends ou leurs conflits. De petits conseils de classe sont organisés occasionnellement lorsque le besoin s'en fait sentir.

Le rôle « de capitaine du jour » ou de « facteur » est attribué à tour de rôle et leur permet d'assumer une responsabilité.

A l'école primaire

De manière générale, les enfants apprennent à assumer leurs droits et leurs devoirs à travers leur vie quotidienne faite de plaisirs, de peines, d'entraide, de conflits. Chaque classe construit sa charte de vie qui est lue et expliquée, et n'hésite pas à recourir au « conseil de classe » quand cela s'avère nécessaire.

Notre école se veut ouverte sur le monde et participe régulièrement à de grandes campagnes de solidarité.

Dans les plus grandes classes, des débats autour de l'actualité (lecture régulière de la presse) permettent aux enfants d'échanger leurs points de vue et d'exprimer leurs sentiments.

Des délégués des classes de 5^e et 6^e participent également au conseil communal de la ville de Jodoigne.



6. L'animation religieuse :

À l'école maternelle

Au fil de l'année, nous découvrons petit à petit le sens des différentes fêtes de l'année liturgique et la vie de quelques témoins passés ou présents de notre religion. A travers ces moments de partage, nous développons les valeurs de la tradition chrétienne (accueil, pardon, écoute, respect,...)

A l'école primaire

A la Providence, l'éveil religieux est assuré par des maîtres spéciaux, uniquement en charge de ce cours. En leur compagnie, les enfants acquièrent les compétences spécifiques à chacun des cycles : pratiquer les Écritures , comprendre et expliquer la foi de l'Eglise , comprendre la communauté chrétienne , s'initier à agir en chrétien responsable , ... autant de compétences abordées de façon méthodique et ludique.

A son rythme, l'enfant construit son savoir à travers des jeux de collaboration, des spectacles de marionnettes, le travail de la céramique et du plâtre, des chants et prières, ...

Toutes ces activités se déroulent dans un esprit de partage où l'enfant a le droit de s'exprimer librement.

Grâce à la multi culturalité de notre école, l'ouverture aux autres religions se vit chaque jour, dans un souci profond du respect mutuel. Les périodes d'animation religieuse sont des moments propices à de tels échanges.

Une équipe pastorale, composée d'élèves et d'enseignants, prépare et anime les célébrations lors des grandes fêtes de l'année liturgique, en collaboration avec le Doyen de la Paroisse.



7. L'éducation corporelle :

À l'école maternelle

Les enfants ont des séances de psychomotricité existentielle, relationnelle et globale. En plus des activités développant ces différents axes qui sont proposées tout au long de l'année par l'institutrice, ils sont pris en charge chaque semaine, durant une séance, par une psychomotricienne.

Chaque enfant trouve alors un environnement qui va l'aider à découvrir la globalité de son être à travers la relation, à travers son propre engagement et sur le terrain du jeu symbolique. Ainsi il sera amené à expérimenter toutes les actions et familles de mouvements (courir, sauter, s'équilibrer, grimper, se suspendre, danser, se balancer, rouler, tourner, ...) Les séances de psychomotricité laissent l'enfant « être », sans pour autant le laisser faire. Il est ainsi amené à être mieux dans sa peau parce qu'il peut exprimer ses émotions, ses frustrations, ses tensions, ses peurs. Chaque enfant pourra être reconnu pour ce qu'il est et non pour ce qu'il fait.

Dans le carnet de bord de l'enfant, qui l'accompagne tout au long de son parcours à l'école maternelle, les parents peuvent suivre l'évolution de leur enfant au travers de ces différents aspects.

A l'école primaire

Notre premier but est avant tout de permettre à l'enfant de s'épanouir physiquement et par la même occasion de se sentir bien « dans sa tête » (*Mens sana in corpore sano*). Nous abordons les activités sur 3 grands fronts :

1. les habiletés gestuelles et motrices :

- maîtrise des grands mouvements de déplacement (courir, grimper, glisser, sauter, se suspendre, s'appuyer, se réceptionner et tourner selon les 3 axes corporels.)
- coordonner ses mouvements (tirer, pousser, manipuler, lancer des objets, ...)
- se repérer dans le temps et dans l'espace (tout ce qui touche à l'environnement, ses limites, s'orienter, se déplacer dans un espace connu ou non en y intégrant des notions temporelles.)
- travail du rythme (adapter ses mouvements à une action, avec ou sans support musical.)
- adopter une attitude de sécurité en milieu aquatique (flotter, se propulser, nager, jeux aquatiques, ...)

2. la condition physique générale

- travail de l'endurance : grâce à des statistiques, des tests ponctuels réalisés tout au long de l'année et, de manière générale à travers tous les jeux basés sur la course, nous évaluons la condition physique de chaque enfant.
- souplesse, vitesse, force.
- participation aux « cross pour la forme » organisés par l'ADEPS et à des activités « extra muros » (journée sportive, initiations diverses, ...)

3. la coopération

- Les activités sportives d'équipe (tournoi de football, mini foot, uni hockey, crosse canadienne, base-ball, net-ball...) apprennent à l'enfant à respecter les règles convenues dans l'intérêt du groupe, à agir collectivement dans une réalisation commune, à agir avec fair-play, dans le respect de soi et de ses partenaires.

Un carnet d'évaluation en éducation physique, qui accompagne l'enfant tout au long de son parcours à l'école primaire, permet à l'enfant et à ses parents de suivre son évolution et sa progression au travers des différentes activités évoquées plus haut.

8. L'apprentissage du néerlandais :

Les cours, donnés par un professeur néerlandophone ou par un régent en langues germaniques, ont pour objectif de donner le plus tôt possible à l'enfant, l'envie, le goût et l'audace de communiquer dans une autre langue que la sienne. Les jeux et les nombreuses activités organisées forment l'oreille de l'enfant à la musique de la langue et lui donnent les outils de communication indispensables (intonation, vocabulaire, structures syntaxiques, ...). Il est invité le plus souvent possible à communiquer et à s'exprimer au travers de jeux de rôles, de chansons ou de petites comptines.

Ces activités leur permettent de découvrir et de s'ouvrir à la culture de la communauté flamande dans un esprit positif et enthousiasmant.

Petit à petit l'enfant est confronté à la langue écrite : lecture et écriture, découverte de l'orthographe et analyse des structures syntaxiques et grammaticales simples.